



• AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 18-82743

Vendredi 15 Juin 2018

Date d'envoi au service éditeur : 15/06/2018

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 62
 Annonce No 18-82743
 Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de LIEVIN.
 Correspondant : Service des Marchés Publics, Chef du Service des Marchés Publics, 45, Rue E. Vaillant 62800 Lievin.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : numéro de la consultation : 18m033 18m033-amenagement d'une aire de jeux au jardin public jules bedart
 Type de marché de travaux : exécution.
 CPV - Objet principal : 45112723.
 Lieu d'exécution : jardin Public Jules Bédart, rue du 4 Septembre, 62800 Lievin.
 Code NUTS : -FRE12.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique
 Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : numéro de la consultation : 18m033 18m033-amenagement d'une aire de jeux au jardin public jules bedart.
 Estimation de la valeur (H.T.) : 100 000,00 euros.
 Des variantes seront-elles prises en compte : oui La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.
 Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 98 jours à compter de la notification du marché.
 Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : la source de financement du marché est assurée par le budget de la collectivité.
 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.
 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
 Unité monétaire utilisée, leuro.

Conditions de participation :
 Situation juridique - références requises : références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
 - aspect esthétique et ludique, caractère innovant, originalité, noté sur 20 : 60 % ;
 - prix des prestations : 30 % ;
 - valeur technique : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 17 août 2018, à 12 heures.
 Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Echantillons ou maquettes exigés : Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront s'ils le souhaitent des échantillons de matériaux ou maquettes le jour de l'entretien. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 18m033 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Une visite commune obligatoire est organisée comme indiquée à l'article 2.2 du CCTP. Elle permet de s'assurer de la cohérence technique de l'offre et des contraintes techniques particulières avec remise d'une attestation à joindre aux pièces du marché. Les candidats sont attendus sur place, à l'entrée principale du jardin public Jules Bédart, angle des rues du Docteur Biat et du 4 septembre. Une attestation sera remise après la visite. Celle-ci devra être jointe obligatoirement à l'offre. En cas d'indisponibilité un candidat doit solliciter une visite de rattrapage, contact en mairie : Mme Cacheux au 03 21 44 88 47 (en cas d'absence : Mme Vasseur : 03 21 44 88 54).

Conditions de remise des offres ou des candidatures : la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 juin 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Cellule des marchés publics - Bureau 105
 45, Rue E. Vaillant, 62800 Lievin. tél : 03-21-44-88-18, télécopieur : 03-21-44-88-02, courriel : marchespublics@lievin.fr.
 Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Service des marchés publics
 Correspondant : Mme TASSIN Audrey Gestionnaire Marchés, 45 Rue E. Vaillant, 62800 Lievin, tél : 03-21-44-89-15, télécopieur : 03-21-44-88-02, courriel : tassin@lievin.fr, adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.
 Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Service Espace Public.
 Correspondant : Mme CACHEUX Nathalie, Patrimoine, 45, Rue E. Vaillant, 62800 Lievin.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service des marchés publics
Correspondant : Mme TASSIN Audrey, Gestionnaire Marchés, 45, Rue E. Vaillant, 62800 Lievin, , tél. : 03-21-44-89-15, , télécopieur : 03-21-44-88-02, ,
courriel : a.tassin@lievin.fr, adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Service des marchés publics,
45, Rue E. Vaillant, 62800 Lievin, , tél. : 03-21-44-88-18, , télécopieur : 03-21-44-88-02, , courriel : marchespublics@lievin.fr, adresse internet :
<https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille 5, Rue geoffroy Saint Hilaire - cS 62039 59014 Lille.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des litiges relatifs aux Marchés Publics 1, Rue du Préfet
Erignac 54038 Nancy Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Mots descripteurs : Aire de jeux, Terrassement.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **18M033**
Libellé de la facture : Ville de Liévin Mairie de Liévin 45 E. Vaillant 62800 Lievin
Siret : 21620510400443
Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 août 2018
Objet de l'avis : 18M033-AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX AU JARDIN PUBLIC JULES BEDART
Nom de l'organisme : Ville de Liévin
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3546039

[> Informations légales](#)